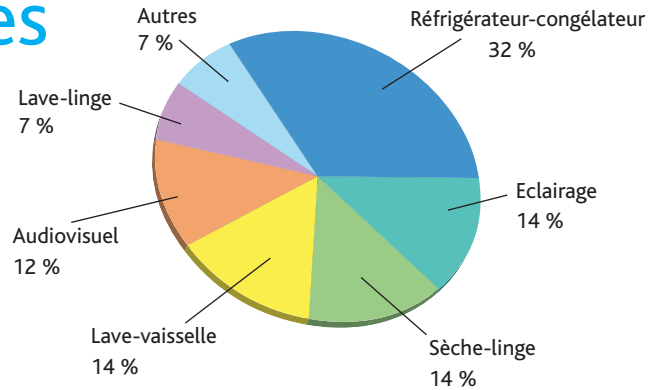


# Maîtriser la consommation des appareils électriques

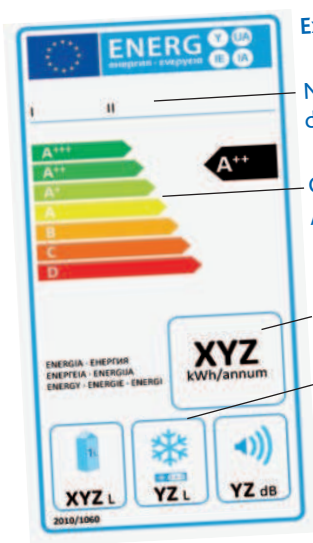
## Consommation des équipements électriques d'un ménage

Les appareils électroménagers représentent environ un tiers de la consommation d'énergie d'un ménage.



## L'étiquette Energie : une nouvelle version plus précise

L'étiquette Energie indique la consommation électrique et les performances des appareils électroménagers et des lampes. Depuis décembre 2010, la nouvelle étiquette Energie est disponible sur toute l'Union Européenne. A partir de décembre 2011, elle deviendra obligatoire.



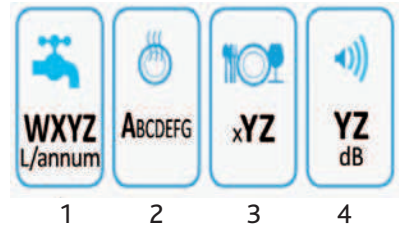
Exemple d'un réfrigérateur

Nom ou marque du fournisseur et référence du modèle

Classes d'efficacité supplémentaires : A+, A++ et A+++

Consommation d'énergie annuelle

Performances et caractéristiques de l'appareil :  
 • volume utile total de stockage en réfrigération  
 • volume utile total de stockage en congélation  
 • émissions acoustiques en décibels



Lave-vaisselle

- 1- Consommation d'eau annuelle en litres basée sur 280 cycles de lavage standard
- 2- Classe d'efficacité de séchage
- 3- Capacité en nombre de couverts
- 4- Emissions acoustiques en décibels



Lave-linge

- 1- Consommation d'eau annuelle en litres basée sur 220 cycles de lavage standard
- 2- Capacité en kg pour le programme normal coton 60° ou 40° pleine charge
- 3- Classe d'efficacité d'essorage
- 4- Emissions acoustiques en décibels pendant les cycles de lavage et d'essorage (programme normal coton 60° pleine charge)

## Les labels : pour bien choisir



### Label Energy Star

Ce label garantit une moindre consommation d'énergie des équipements de bureau.

> Ordinateurs, écrans, scanners, imprimantes, photocopieurs, fax...

[www.eu-energystar.org](http://www.eu-energystar.org)



### Label TCO

Ce label certifie de faibles consommations énergétiques, un faible niveau d'émissions, un faible niveau sonore et un impact environnemental réduit.

> Ordinateurs, écrans, imprimantes, téléphones mobiles...

[www.tcodevelopment.com](http://www.tcodevelopment.com)

RETROUVEZ CETTE FICHE PRATIQUE  
 en Mairie au point info>environnement  
 et en téléchargement sur Internet  
[www.sayat.fr/Developpement-durable](http://www.sayat.fr/Developpement-durable)